

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: ES15 Spray & Wipe Disinfectant Cleaner

Autre identificateur: ES15 (Ready to Use)

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Pour usage professionnel seulement.

Manufacturier/Fournisseur:

Charlotte Products Ltd.

Adresse :

2060 Fisher Dr.

Peterborough, ON K9J 6X6

Téléphone: (705) 740-2880

Télécopieur: (705) 745-1239

Tél. Urgence 24 heures: Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Lésions/irritation oculaires 2B

Éléments d'étiquetage:

Avertissement: Attention

Déclarations de danger

H320 Provoque une irritation des yeux

Déclarations préventives

P264 Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+313 Si l'irritation des yeux persiste: demander un avis médical/Consulter un médecin
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

Pictogramme(s) des dangers

None

Dangers non-classés ailleurs: Pas connu.

Ingédients avec une toxicité aiguë inconnue: 0%

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	Concentration %
Tetrasodium EDTA	64-02-8	1-3
_Alkyl (68% C ₁₂ , 32% C ₁₄) dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0	0.15
_Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-18)	68391-01-5	0.15

**** Si le nom chimique/# de registre CAS est "exclusif" et/ou le % de poids est indiqué sous forme d'intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un docteur/médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un docteur/médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Provoque l'irritations des yeux.

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas disponible.

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allé dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Imbiber avec un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Dans le cas d'un accident de transport, contacter Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition :					
		ACGIH TLV		OSHA PEL	
Nom chimique	# de registre CAS	TWA	STEL	PEL	STEL
Tetrasodium EDTA	64-02-8				
_Alkyl (68% C ₁₂ , 32% C ₁₄) dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0				
_Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C ₁₂ -18)	68391-01-5				

Contrôle de l'exposition:

Mesure de ventilation et d'ingénierie: Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisations. Pour les installations de production, utilisez dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Lorsque possible, ceci devrait se faire en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou si de l'irritation survient, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH. Les appareils respiratoires doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Il convient de consulter des spécialistes de la protection des voies respiratoires.

Protection de la peau: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Un contact prolongé avec la peau peut nécessiter des gants de protection. Une tenue appropriée pour chaque lieu de travail devrait être discutée avec les fabricants de régime de protection.

Protection des yeux: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Dans un environnement de travail, si une élaboussure est probable, des lunettes de protection peuvent être nécessaires.

Autre équipement de protection: D'autres équipements peuvent être nécessaires selon les normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène: Ne pas respirer les vapeurs, brume ou pulvérisations. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide

Odeur: Orange

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 11-12

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair: > 213.6 °F (> 100.9 °C)

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité relative: Aucune information pertinente disponible

Solubilité dans l'eau: Aucune information pertinente disponible

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité: Aucune information pertinente disponible

Composé organique volatile (%COV): Aucune information pertinente disponible

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: En temps normal, non réactif.

Stabilité chimique: Stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable:

Voies d'entrée - Inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes

Voies d'entrée – Dermique & oculaire: Éviter le contact avec les yeux

Voies d'entrée - Oral: Ne pas goûter ou avaler

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

Symptômes: Se référer à la section 4 de cette fiche de données de sécurité.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité: Aucune information pertinente disponible

Effets sur la reproduction: Aucune information pertinente disponible.

Sensibilisation à la matière: Aucune information pertinente disponible.

Effets spécifiques sur les organes cibles: Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composantes auront des effets spécifiques sur les organes cibles.

Problèmes médicaux aggravés par la surexposition: Problèmes de peau, des yeux ou respiratoires préexistants.

Données toxicologiques:

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique:	# de registre CAS	DL ₅₀ (Orale, rat)	DL ₅₀ (Cutané, lapin)	CL ₅₀ (4hr, Inhal., rat)
Tetrasodium EDTA	64-02-8	1658 mg/kg		
Alkyl (68% C ₁₂ , 32% C ₁₄) dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0			
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-18)	68391-01-5			

*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente disponible.

Persistance et dégradabilité: Aucune information pertinente disponible.

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente disponible.

Autres effets environnementaux néfastes: Aucune information pertinente disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manutention pour la disposition: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides conserves des résidus (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'états, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, d'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Informations de livraison spéciales: Protéger du gel.

Classification T.M.D.: Non réglementé sous T.M.D.

Classification D.O.T.: Non réglementé sous D.O.T.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements sur la santé et la sécurité au travail:

SIMDUT 1988 Classe: Le produit est enregistré en vertu de la Loi sur les aliments et drogues.

US Federal Regulation: Ce produit est un "produit chimique dangereux" tel que défini par le OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4): Non listé.

SARA 304 Emergency release notification: Non réglementé.

US. OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050): Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA):

Catégories de danger

Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Risque de pression - Non
Risque de réactivité - Non

SARA 302 Extremely hazardous substance: Non listé.

SARA 311/312 Hazardous chemical: Oui

SARA 313 (TRI reporting): Non réglementé.

Other federal regulations

Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List: Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130): Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA): Non réglementé.

US state regulations

US. California Controlled Substances. CA Department of Justice (California Health and Safety Code Section 11100): Non listé.

US. Massachusetts RTK - Substance List: Non réglementé.

US. Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law: Non réglementé.

US. Rhode Island RTK: Non réglementé.

US. California Proposition 65

ATTENTION: Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme pouvant causer des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction: l'éthylène glycol (107-21-1).

ATTENTION: Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer.

US - California Proposition 65 - CRT: Listed date/Carcinogenic substance

Acétaldéhyde (CAS 75-07-0) Listé: 1 avril 1988

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom d'inventaire	Inventaire (oui / non)*
Australie	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Non
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Non
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	Non
Chine	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Non
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Non
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	Non
Japon	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Non
Pays ou région	Nom d'inventaire	Inventaire (oui / non)*
Corée	Existing Chemicals List (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	New Zealand Inventory (NZIoC)	Non
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Non
Taiwan	Taiwan Inventory (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Non

* Un "Oui" indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par le ou les pays dirigeants.

Un "Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exclus de la liste de l'inventaire administré par le ou les pays dirigeants.

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980

CFR: Code des règlements fédéraux

CSA: Association canadienne de normalisation
DOT: Département des transports
ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EPA: Agence américaine de protection de l'environnement
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database
CL: Concentration mortelle
DL: Dose mortelle
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail
LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
FDS: fiche de données de sécurité
VLCT: Valeur limite de courte durée
TMD: Loi sur le transport des marchandises dangereuses
VLEP: Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT